



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LYON

APPEL À PROJETS 2022-2023

DATE LIMITE DE DÉPOT DES DOSSIERS
17 juin 2022

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif national qui a été mis en place en 2005 au sein de la Ville de Lyon, et s'inscrit dans les objectifs du projet éducatif lyonnais.

Il a pour objectif de proposer un parcours personnalisé pour des enfants de 2 à 16 ans, résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou scolarisés dans les établissements d'éducation prioritaire, qui présentent des signes de fragilité : socio-éducatives, santé, scolaires, absence de loisirs ou d'ouverture culturelle, etc. Le PRE constitue le principal levier d'action du volet éducation du contrat de ville, et bénéficie à ce titre de financements de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

LES ACTEURS DU PRE

À Lyon, la démarche du PRE est mise en œuvre par des **équipes de réussite éducative (ERE)**. Elles sont présentes dans les écoles et collèges des quartiers PRE, et réunissent l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : les parents, les professionnels municipaux (équipes médico-sociales, directeur d'accueils de loisirs) et les professionnels de l'éducation nationale (directeurs et enseignants).

L'animation est confiée à un binôme ou trinôme **d'animateurs de réussite éducative (ARE)** sur la base du volontariat :

Dans le premier degré

- professionnels de l'éducation nationale : enseignant ou directeur
- professionnels de la Ville de Lyon : équipes médico-sociales scolaires (infirmier, assistant social)

Dans le second degré

Les équipes éducatives et médico-sociales (Education Nationale)

Le **suivi du parcours** de l'enfant est assuré par un professionnel désigné par l'équipe de réussite éducative. Sur la base des besoins identifiés, des parcours individualisés sont construits avec les parents.

Les parcours mobilisent des actions de droit commun, mais également des **projets spécifiquement construits** pour répondre à des problématiques individuelles identifiées, en complément des actions de droit commun.

Le rôle de la coordonnatrice éducative de territoire

- Elle est garante de la déclinaison du projet éducatif lyonnais.
- Elle accompagne les porteurs de projets dans la création et le pilotage de projets.
- Elle veille à la cohérence des projets avec l'offre existante, et à la complémentarité avec les autres dispositifs.

LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS 2022-23

Le PRE finance des actions collectives innovantes qui sont portées prioritairement par des acteurs locaux, pour répondre à des besoins identifiés parmi plusieurs enfants. Elles constituent des leviers supplémentaires pour répondre aux objectifs du PRE.

LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS

1. Développer les suivis individuels avec la mise en place de référents de parcours pour le public collégien
2. Développer de nouvelles actions en réponse aux besoins identifiés (santé, accès aux loisirs)
3. Poursuivre l'accompagnement des professionnels pour permettre une meilleure implication des familles dans les parcours
4. Redynamiser la communication et améliorer la lisibilité du PRE

Axes d'intervention – Chaque projet doit s'inscrire dans au moins un des 5 axes suivants :

- Accès aux loisirs : ouverture culturelle, artistique, sportive
- Santé : prévention du soin, accompagnement vers le soin
- Scolarité : accompagnement des transitions, prévention du décrochage, aide aux apprentissages
- Accompagnement socio-éducatif : parentalité, développement des compétences psycho-sociales (estime de soi, socialisation...)

Critères d'éligibilité – Chaque projet doit répondre à chacun des critères suivants :

- Apporter une réponse à un besoin non couvert sur le territoire
- Etre construit en lien avec les ressources locales
- Prévoir des modalités de suivis individuels et de partage d'information avec les ARE
- Prévoir des modalités d'implication des familles
- Bénéficier à des enfants repérés par des acteurs du territoire
- Proposer un accompagnement individuel ou en petit collectif (maximum 15 enfants)

PROCÉDURE ET CALENDRIER

Les projets ont vocation à se dérouler durant l'année scolaire 2022-2023.

- | | |
|---|-------------------------------|
| - Dates de dépôt des projets | du 16/05 au 17/06/2022 |
| - Comité de programmation | Mi-juillet |
| - Validation définitive des projets retenus | fin septembre |

Lien vers le formulaire bilan 2021-22 :

<https://framaforms.org/programme-de-reussite-educative-fiche-bilan-2021-2022-1651149214>

Lien vers le formulaire de demande de financement 2022-23 :

<https://framaforms.org/programme-de-reussite-educative-fiche-action-2022-23-1649679529>

L'ensemble des pièces à joindre est à adresser à : PRE@mairie-lyon.fr

LES QUARTIERS ET ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Quartiers politique de la ville	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Collèges
3 ^e arr. – QPV Moncey	Painlevé	Painlevé	R. Dufy
5 ^e arr. – QPV Sœur Janin	F. Truffaut	Joliot Curie	J. Charcot
7 ^e arr. – QPV Gerland	Briand	Briand	G. Rosset
8 ^e arr. - QPV Etats-Unis – Langlet-Santy	A. Fournier C. Péguy J. Giono L. Pergaud	A. Fournier C. Péguy J. Giono L. Pergaud	A. Guy H. Longchambon
8 ^e arr.- QPV Mermoz	O. de Gougues J. Mermoz L. Pasteur	J. Mermoz L. Pasteur	J. Mermoz V. Grignard
8 ^e arr. – QPV Moulin à Vent	M. Bordas	M. Bordas	
9 ^e arr. – QPV Loucheur – Gorge de Loup	J. Zay	J. Zay	J. de Verrazane
9 ^e arr. - QPV Duchère	Eglantines Anémones Bleuets Dahlias Fougères Géraniums	Anémones Bleuets Dahlias Fougères Géraniums	V. Schoelcher
9 ^e arr. – QPV Vergoin	A. Daudet	A. Daudet	

CONTACTS

Les coordonnatrices éducatives de territoire

Allison COMTE-COULANGE	3 ^e arr. - 06 24 64 56 21 - Allison.COMTE-COULANGE@mairie-lyon.fr
Carla BLANC	5 ^e arr. - 06 16 81 36 01 - carla.blanc@mairie-lyon.fr
Mathilde MILLET	7 ^e arr. - 06 24 98 31 24 - mathilde.millet@mairie-lyon.fr
Sidonie SOUVIGNET	8 ^e arr. - 06 24 98 31 24 - sidonie.souvignet@mairie-lyon.fr
Tamara ARKAVE	9 ^e arr. - 06 16 81 36 01 - tamara.arkave@mairie-lyon.fr

Au sein de la direction de l'éducation

Aude ROBIN, Conseillère technique PRE	04 26 99 67 54	aude.robin@mairie-lyon.fr
Nathalie OLIVER, Assistante de projet PRE	04 26 99 67 07	nathalie.oliver@mairie-lyon.fr
Fanny YAMEOGO, Responsable de la Caisse des Ecoles	04 26 99 69 52	fanny.yameogo@mairie-lyon.fr